

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2026-30-03-02

Date de convocation : 23 mars 2026

Date d'affichage : 1^{er} avril 2026

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Nombre d'élus : 29

Présents : 24

Représentés : 5

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe MOLINSKI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Christophe MOLINSKI, Delphine FOURCADE, Philippe BLANDIN, Marie-Hélène HUCHET, Hervé DEWYNTER, Dominique SERVAIS, Eymard DE LA RUPELLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET DE BEAUREGARD, Liliane MORELLEC, Sylvie HAUFF, Roch DOSSOU, Marie-Laure KELLE, Pascal RAVEL, Emmanuel PINTEAUX, Montserrat CHAPUIS, Pauline LACLEF, Aymeric ROUGET DE GOURCEZ, Julien GESLIN, Laurent DECROIX, Michel BOISRAME, Morgane LAMBLIN, Guillaume BARET, Adrien PANO

Absents ayant donné pouvoir : 5

Salvador-Jean LUDENA a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Elodie PINTA a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

Audrey de FORNEL a donné pouvoir à Delphine FOURCADE

Louis PICHON a donné pouvoir à Julien GESLIN

Magali FORTUNE-SCHMITT a donné pouvoir à Michel BOISRAME

Absents : 0

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE

Marie-France AGNOFE

Quorum : 15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-22 et L2121-21,

VU le procès-verbal du 15 mars 2026 portant élection des conseillers municipaux,

VU le procès-verbal d'installation du maire et des adjoints en date du 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT l'utilité de créer des commissions municipales qui étudieront en amont de chaque conseil municipal les questions qui seront inscrites à l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT que ces commissions rendront un avis simple qui éclairera le conseil municipal sans le lier,

CONSIDÉRANT que la composition des commissions respecte la représentation proportionnelle de l'assemblée délibérante,

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

1) DÉCIDE la création de 2 commissions municipales, chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, chacune composée de 9 membres.

2) DÉSIGNE dans le respect du principe de la représentation proportionnelle les Conseillers municipaux suivants :

COMMISSIONS	MEMBRES
Commission Finances et Ressources	1- Salvador-Jean LUDENA 2- Dominique SERVAIS 3- Eymard de la RUPELLE 4- Audrey de FORNEL 5- Roch DOSSOU 6- Guy TURQUET de BEAUREGARD 7- Louis PICHON 8- Michel BOISRAME 9- Guillaume BARET
Commission Urbanisme et Politique de la Ville	1- Delphine FOURCADE 2- Philippe BLANDIN 3- Hervé DEWYNTER 4- Pauline LACLEF 5- Guy TURQUET de BEAUREGARD 6- Sylvie HAUFF 7- Pascal RAVEL 8- Magali FORTUNE-SCHMITT 9- Adrien PANOT

3) PRÉCISE que les règles de fonctionnement sont inscrites dans le Règlement Intérieur du Conseil municipal.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 30 mars 2026

Le Maire
Christophe MOLINSKI